

AQUAGYM - Contrat d'abonnement du 28/08/18 au 27/06/19

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Numéro de téléphone :

Adresse : NPA / Ville :

E-mail : Jour et heure du cours :

- Formule 1 cours par semaine : CHF 600.—
- Formule 2 cours par semaine : CHF 900.—
- Formule étudiant (sur présentation de la carte) : 480 CHF.—
- Formule 1 cours réduction AVS : 540 CHF.—

Inscription directement: www.renens-natation.ch

1. Le contrat est conclu pour une durée déterminée. Le présent contrat est personnel et non transmissible.
2. Les inscriptions pour la saison suivante ne sont pas reconduites automatiquement, il est nécessaire de s'inscrire avant le début de la prochaine saison.
3. Toute leçon manquée n'est pas remboursée sauf sur présentation d'un certificat médical entraînant un arrêt de 3 semaines consécutives (vacances non comprises). Ce certificat médical doit être envoyé au secrétariat du club dans le plus bref délai par mail ou par courrier.
4. Toute démission doit nous parvenir avant le **30 novembre 2018** pour le 2^{ème} trimestre ou avant le **20 mars 2019** pour le 3^{ème} trimestre. En cas de démission tardive 50CHF vous sera facturé.
5. Le membre s'engage à respecter le règlement d'utilisation des piscines où ont lieu les séances.
6. Le Renens-Natation s'engage à donner les instructions nécessaires au membre pour l'utilisation correcte des installations et du matériel.
7. Le Renens-Natation décline toute responsabilité pour les vols et pour tout dommage subi par le membre à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée lors de l'utilisation des installations.
8. Le paiement des cotisations s'effectue trimestriellement. Ces dernières doivent être réglées au plus tard à la fin du mois après réception de la facture. Passé ce délai, le Renens-Natation facturera des frais de rappel et engagera, si nécessaire, une procédure de recouvrement de dette.
9. Le Renens-Natation se réserve le droit d'annuler le contrat et la qualité de membre de toute personne dont le comportement porterait atteinte à la bonne marche du Club.
10. Les cours ont lieu durant les périodes scolaires. Les cours ne sont pas dispensés lors des vacances scolaires ou autres jours fériés.
11. Pour les mineurs, la signature du représentant légal est obligatoire.
12. L'abonnement inclut l'accès à la Piscine de Renens dès 17h sur présentation de la carte de membre.

- Je souhaite recevoir les factures par Email.
 - Je ne souhaite pas recevoir les factures par Email.
- Sans réponse de votre part les factures seront envoyées par Email.

Fait le : à :

Renens-Natation

Signature du membre

Représentant légal

.....

.....

.....

